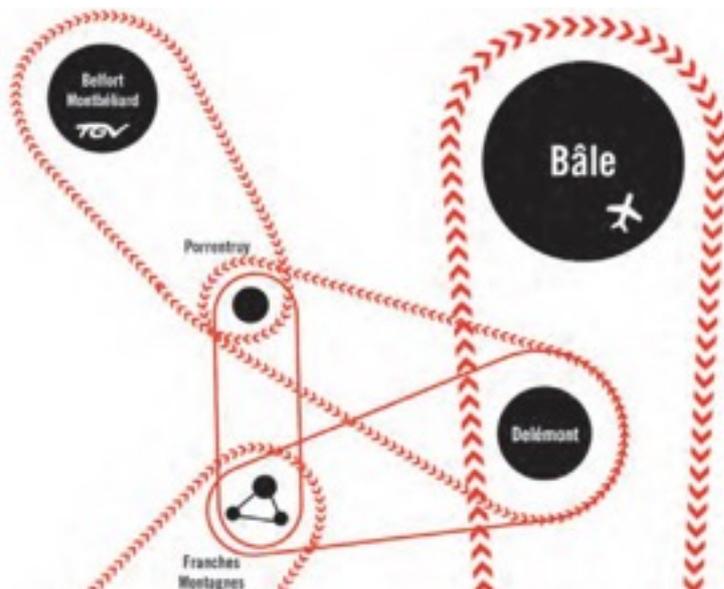


21^{ème} édition des Journées ADU'rables

27 mars 2017

Coopération transfrontalière : quels
bénéfices pour l'aménagement et le
développement local ?



quels sont les bénéfices de cette
coopération transfrontalière pour les
territoires comme le nôtre ?



quelles opportunités de
collaborations du Jura suisse
avec le Nord Franche-Comté ?



quel déploiement de la
stratégie transfrontalière et
quelles interfaces locales
pour porter les actions ?

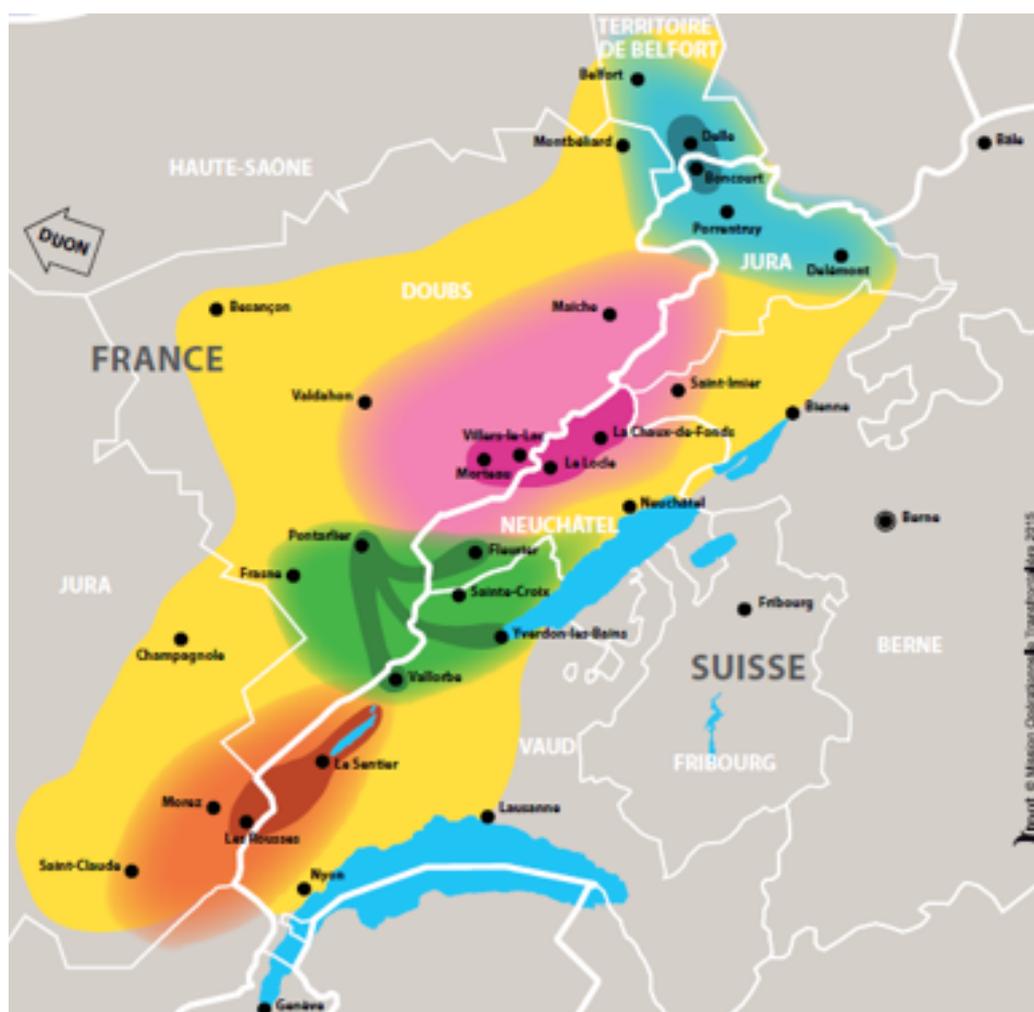
La 21^{ème} journée ADU'able s'est tenue le 27 mars 2017. La conférence-débat était consacrée aux bénéfices de la coopération transfrontalière pour l'aménagement et le développement de nos territoires.

Le moment était venu de prendre le temps suffisant pour échanger davantage sur ce sujet à Montbéliard. **Le nouveau Pays de Montbéliard est en effet devenu formellement frontalier depuis le 1^{er} janvier 2017** avec l'intégration des communes frontalières de l'ex-communauté de communes des Balcons du Lomont.

Cette question est traitée plus habituellement dans la bande frontalière du Haut-Doubs et du Haut-Jura et plus localement à Belfort et dans le Sud Territoire, alors que c'est en fait l'ensemble du Nord Franche-Comté qui est concerné.

Plus largement cette question ne se limite pas à la coopération de proximité immédiate, mais interroge aussi nos relations avec Bâle voire l'Allemagne du Sud avec qui nous partageons un aéroport commun.

Une **stratégie de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien 2016-2020** a été adoptée en 2016. Elle identifie 4 territoires de coopération de proximité, dont le Nord Franche-Comté et le canton du Jura. **Montbéliard en fait bien partie, tout comme Belfort ou Delle.**



Source : Mission Opérationnelle Transfrontalière - 2015

Les intervenants à la conférence

Stéphane BERDAT, délégué coopération Canton du Jura

Thierry BRUNET, secrétaire générale CTJ

Lucie LECLERCQ, secrétaire générale CTJ

Alexandre MOINE, professeur de géographie Université Bourgogne-Franche-Comté et président du Forum transfrontalier



Charles Bergounioux (directeur ADU), François Niggli (président délégué ADU), Thierry Brunet et



Stéphane Berdat (délégué coopération Canton du Jura) et Alexandre Moine (professeur de géographie Université Bourgogne-Franche-Comté et président du Forum transfrontalier)

La frontière est une ressource

Comparativement à une limite interrégionale, les frontières génèrent de nombreux effets dans des domaines variés : infrastructures, emploi, consommation, initiatives culturelles et sportives... Ce sont principalement les différences de réglementations entre pays voisins qui ouvrent des opportunités et conduisent à des échanges économiques et sociaux.

Alexandre Moine, professeur de géographie et président du forum transfrontalier

« Si la frontière n'est pas fermée, si elle n'est pas un moyen de contenir des migrations à tout prix, la frontière va juxtaposer des systèmes différents qui vont permettre des développements très vertueux. En filigrane, il y a des différentiels, de l'hybridation, une prise de risque très certainement, mais la frontière produit des dynamiques tout à fait intéressantes.

La limite inter-régionale produit par contre très peu d'effets parce qu'il y a très peu de différences entre les deux systèmes. Pas de différences de taxes, de réglementation, rien qui suscite véritablement le besoin d'aller chercher l'opportunité de l'autre côté et de rencontrer par conséquent le voisin. On est sur des systèmes relativement neutres, voire même qui produisent quelquefois de l'ombre aux confins des limites régionales. »

Ces effets sont observables entre le Nord Franche-Comté et le canton du Jura Suisse. Le phénomène actuel le plus marquant est certainement la **mise en service complète** désormais imminente **de grandes infrastructures de transport**, qu'il s'agisse de l'autoroute Transjurane ou des interconnexions ferroviaires de la gare TGV de Belfort-Montbéliard et de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg.

Ainsi le 3 avril 2017 l'autoroute Transjurane a été mise en service sur l'intégralité de son parcours entre Delle et Bienne. En fin d'année elle sera même prolongée par le contournement de Bienne en direction de Berne, des Alpes et au-delà de l'Italie.

La réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle est quant à elle reportée au second semestre 2018, mais le chantier est désormais bien avancé. Elle permettra un accès au TGV pour les Suisses et même potentiellement des liaisons internationales.

Le deuxième phénomène majeur est celui du **développement de l'emploi frontalier** avec aujourd'hui plus de 5 000 frontaliers dans la zone d'emploi.

La Suisse est devenue la destination privilégiée des actifs du Nord Franche-Comté qui travaillent à l'extérieur. Cette évolution peut s'expliquer par la proximité géographique et culturelle avec le Jura suisse, le niveau de salaire plus élevé, l'amélioration des liaisons frontalières et surtout l'installation récente d'industries, notamment horlogères, proches de la frontière (Swatch à Boncourt, Tag Heuer à Chevèze).

La réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle peut encore encourager dans les années à venir d'autres actifs français à passer la frontière.

Stéphane Berdat, délégué à la coopération du canton suisse du Jura

« Le canton du Jura a plus de frontières avec la France qu'avec le reste de la Suisse. Si nous entendons nous développer nous devons regarder aussi de l'autre côté de la frontière. En venant ici j'étais pris dans une « colonne » de travailleurs frontaliers quittant le canton du Jura et revenant ici dans le pays de Montbéliard. C'est une évidence pour ces milliers de travailleurs frontaliers, c'est une évidence aussi pour nos entrepreneurs qui ont trouvé là une main d'œuvre qu'ils ne trouvaient pas ou plus chez eux. Quand Swatch s'installe à la frontière c'est pour trouver, dans un bassin de population important, les travailleurs qui lui manquent. (...)

Dans le secteur de la consommation commerciale et de services, la clientèle suisse représente un complément important pour une agglomération comme celle de Montbéliard. Une enquête a été réalisée dans le cadre du schéma de cohérence territoriale du Nord Doubs, auprès de ménages suisses résidents autour de Porrentruy en Ajoie.

62% des ménages interrogés déclarent réaliser parfois des achats en France. Ces achats profitent aux commerces et services locaux, d'autant plus que le panier d'achat moyen des Suisses est largement supérieur à celui des Français. Les pôles les plus fréquentés sont ceux de Delle, Audincourt, Montbéliard et Belfort.

Autre phénomène plus méconnu, ce sont les **agriculteurs suisses qui exploitent des terres agricoles côté français**.

Le phénomène est très ancien, si on se souvient des anabaptistes venus de Suisse et réfugiés dans la principauté de Montbéliard et qui ont amené avec eux la future race bovine Montbéliarde utilisée pour produire le Comté français aujourd'hui concurrent du Gruyère suisse...

Aujourd'hui des exploitants basés de l'autre côté de la frontière exploitent des terres principalement pour ce qui concerne l'agglomération de Montbéliard dans le secteur des Balcons du Lomont. Avec parfois des porteurs de projet venus de plus loin comme ce berger suisse-allemand à Abbévillers...

Une ressource à apprivoiser par le « vivre ensemble »

Ces dynamiques transfrontalières très concrètes illustrent l'existence de nombreux échanges de part et d'autre de la frontière. Elles nous interrogent sur les bénéfices que la coopération transfrontalière peut apporter pour l'aménagement et le développement de nos territoires. **Mais des conditions doivent être respectées pour percevoir ces bénéfices.** Sans quoi, **les dynamiques peuvent avoir autant, sinon plus, d'effets négatifs que positifs** : si les frontaliers français trouvent un emploi en Suisse et que les entreprises suisses trouvent la main d'œuvre dont elles ont besoin, ce peut être au détriment d'entreprises françaises qui subissent une fuite de compétences ou au détriment d'actifs suisses qui pourraient avoir le sentiment qu'on leur prend leur travail. De la même manière la clientèle suisse vient renforcer les commerces français, mais cette consommation transfrontalière affaiblit au contraire les commerces suisses.

La coopération transfrontalière repose sur un principe fondamental : celui du partage des valeurs des deux pays frontaliers permettant de susciter le « vivre ensemble » et d'éviter le repli identitaire.

Stéphane Berdat, délégué à la coopération du canton suisse du Jura

Les frontaliers sont souvent mal perçus d'un côté de la frontière, ils le sont mal aussi de l'autre côté ; « Frontaliers d'accord, Jurassiens d'abord » a-t-on pu voir sur les affiches électorales lors de la votation cantonale de 2015 sur l'imposition à la source des revenus des frontaliers. Les entreprises sont aussi mal perçues si elles engagent des travailleurs frontaliers et les consommateurs sont montrés du doigt quand ils viennent profiter de prix plus bas. On aurait tort de négliger ces aspects, sous peine que ces effets négatifs l'emportent sur toutes les opportunités offertes.

« pour améliorer le dialogue il faudrait certainement commencer par l'aspect culturel et la communication »

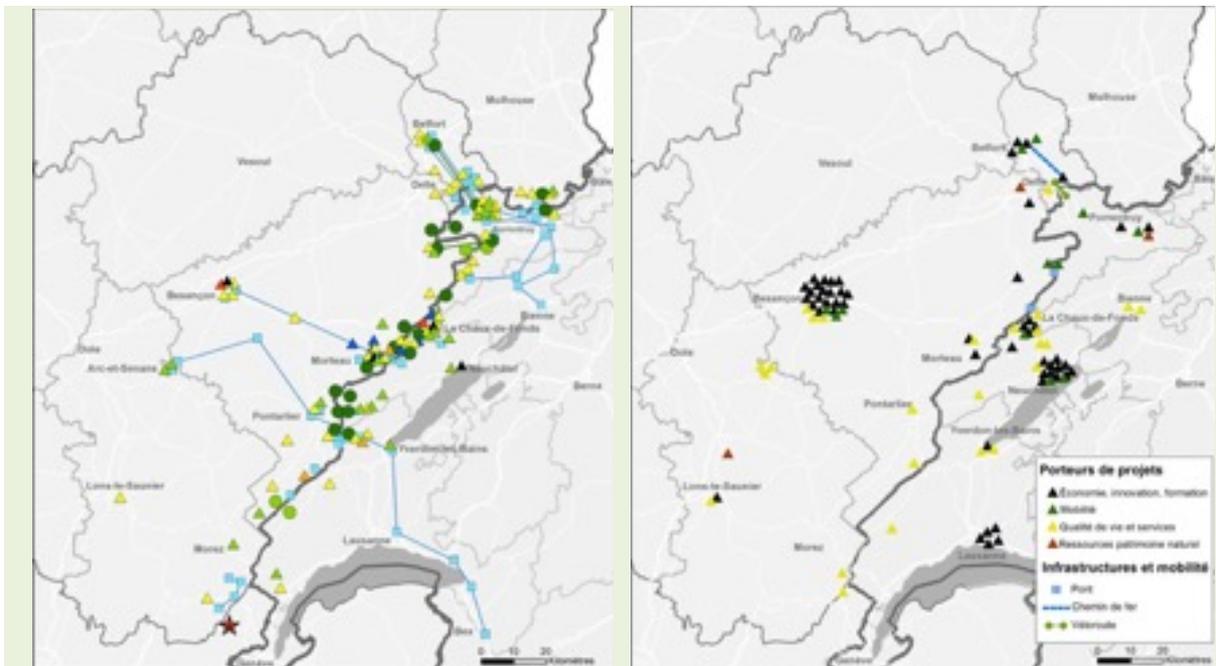
M. Gentilhomme, Conseil de développement

Entre initiative citoyenne et responsabilité politique

Pour optimiser les bénéfices de la coopération transfrontalière, deux axes d'intervention ont été mis en évidence par les intervenants.

Le premier concerne le soutien aux initiatives citoyennes et associatives. Une enquête menée de mai 2015 à avril 2016 par le forum transfrontalier a permis d'identifier 73 projets impliquant un partenariat franco-suisse. Parmi les porteurs de projets interrogés, la grande majorité indique avoir monté un projet relevant de la culture, du tourisme ou du sport car ces thématiques rassemblent plus facilement.

Ces initiatives citoyennes et associatives sont révélatrices des bénéfices de la coopération transfrontalière et participent au quotidien à la création d'une identité commune par des manifestations très visibles sur le territoire. Un soutien public permettrait de garantir leur pérennité et de favoriser leur développement. L'accompagnement de ces projets ne demande pas de moyens importants. L'octroi de micro-financements, la création de systèmes d'information pour permettre de mettre en relation plus facilement les porteurs de projets ou l'apport d'aides matérielles figurent parmi les besoins identifiés.



Les coopérations de proximité Interreg

Les coopérations soutenues par Interreg

Les « petites » coopérations de proximité et les « grandes » coopérations plus structurantes soutenues par Interreg sont complémentaires. Les premières sont situées à proximité immédiate de la frontière. Les deuxièmes sont portées par des institutions basées plus en retrait à distance de la frontière.

Source : Forum transfrontalier - 2016

Le deuxième axe abordé par les intervenants concerne le rôle du politique, essentiel pour créer le cadre favorable à l'expression et à l'organisation d'une vie frontalière. La responsabilité politique porte sur des sujets structurants de la vie quotidienne des frontaliers et impliquant une stratégie commune d'aménagement du territoire. L'emploi,

la consommation et les transports figurent parmi les sujets principaux. Dans ces domaines, la coopération a pour objectif de porter des actions communes et de garantir une continuité et cohérence de fonctionnement de part et d'autre de la frontière. Le domaine des déplacements illustre bien ce besoin de coordination pour organiser les transports et assurer une continuité de service entre les deux pays par exemple.

Stéphane Berdat, délégué à la coopération du canton suisse du Jura

« Pour lutter contre cette perception négative il nous semblerait pertinent que l'on travaille ensemble sur ces sujets très importants que sont l'emploi, la consommation, les transports... pour tirer le plus de bénéfices possibles de cette ressource et essayer de lutter contre les effets négatifs. (...) Les universités ont la responsabilité de nous ouvrir les yeux. Mais il y a avant tout une responsabilité politique d'admettre que l'on doit traiter de ces problèmes. »

Stratégie de coopération de l'Arc Jurassien

La stratégie de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien identifie 4 axes prioritaires pour renforcer les coopérations : les mobilités et les échanges, le développement économique, la gestion de l'espace et des ressources naturelles, ainsi que le vivre ensemble.

Ces axes interrogent particulièrement le Nord Franche-Comté constitué en pôle métropolitain depuis le 1er septembre 2016.

La stratégie de coopérations s'appuie sur l'observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ) qui fournit sur son portail internet de nombreux indicateurs accompagnés d'une cartographie interactive.

Suite à l'adoption



de la stratégie en 2016, **plusieurs outils ont été mis en place pour faciliter les coopérations**. Un « *fonds petits projets transfrontaliers* » pour l'instant doté de 30 000 € vise à soutenir spécifiquement les coopérations de proximité et à renforcer le vivre ensemble.

Des rencontres thématiques entre techniciens et élus en charge des politiques publiques vont être organisées dans le cadre des « *matinées de la conférence transjurassienne* ». Elles ont pour objectif de renforcer la connaissance réciproque et à mettre à disposition des ressources (annuaire, actualités...) une à deux fois par an. La première devrait porter sur la santé et se tiendrait dans le Nord Franche-Comté dans un lieu à définir qui pourrait être le nouvel hôpital médian.

En 2017 également un site internet « ressource » devrait délivrer une information transfrontalière plus complète et une plateforme de travail en ligne devrait faciliter la collaboration des différents acteurs des territoires de coopération.

Le pôle métropolitain, une opportunité pour développer la coopération transfrontalière.

La conférence transjurassienne qui encadre et promeut la coopération transfrontalière sur l'Arc jurassien est progressivement passée d'une logique protocolaire à une logique de soutien aux projets de coopération.

Suite à l'adoption de la nouvelle stratégie de coopération, elle cherche aujourd'hui à **s'appuyer davantage sur les acteurs de terrain des différents territoires de proximité pour une approche plus ascendante**. Les collectivités sont directement concernées et Pays de Montbéliard Agglomération et le pôle métropolitain Nord Franche-Comté sont interpellés à ce titre pour participer notamment à un « *comité de pilotage territorial* » qui doit se mettre en place localement en articulation avec le « *conseil des territoires transfrontaliers* » réunissant l'ensemble des aires de coopération de proximité. L'objectif est de mieux structurer la coopération pour faire émerger davantage de projets transfrontaliers. La concertation entre territoires frontaliers côté français pourra se faire également via *arcjurassien.fr* en assurant ainsi le pendant d'*arcjurassien.ch* qui existait déjà côté suisse.

Le pôle métropolitain du Nord Franche-Comté au vu de ses domaines d'action, semble le bon interlocuteur pour organiser la coopération avec le canton du Jura. Réunissant les principales intercommunalités, il peut s'imposer comme un interlocuteur unique et ainsi faciliter les discussions. Mais d'autres acteurs comme les universités et les laboratoires de recherche sont encouragés à se manifester et à développer leur collaboration, comme ils ont pu commencer à le faire avec la *communauté du savoir* par exemple.

Stéphane Berdat, délégué à la coopération du canton suisse du Jura

« *Nous sommes demandeurs d'une coopération avec Pays de Montbéliard Agglomération, comme c'est déjà le cas avec l'agglomération de Belfort. Nous voyons aussi la création du pôle métropolitain Nord Franche-Comté comme une opportunité de disposer d'un interlocuteur unique sur des sujets comme l'emploi, les transports, la santé* ».

« le ton est donné en Suisse et pas en France et cela engendre une certaine relation de dépendance »

M. Sage, CCI du Doubs

« le manque d'autonomie des régions françaises ne constitue-t-il pas un obstacle à davantage de coopération ? »

M. Linderme, Conseil de développement

« on a besoin du pôle métropolitain pour discuter d'égal à égal ; dans le Nord Franche-Comté on souffre énormément des frontières à commencer déjà par les frontières internes entre départements notamment en matière de mobilité »

M. Canalda, Université de Franche-Comté

C'est dans cet esprit d'ouverture que l'agence a pris l'initiative de cette journée ADU'nable suite à une intervention du pôle métropolitain du sillon lorrain dans le même cadre au printemps 2016, justement parce que le sillon lorrain montrait qu'il était une force de lobbying aussi pour cette coopération transfrontalière. Il semblait intéressant, à l'heure où le pôle métropolitain se structure sur notre territoire et alors qu'une stratégie transfrontalière vient d'être adoptée, d'étudier ensemble les questions qui pouvaient être relevées et prises en charge par le pôle métropolitain.

Plus spécifiquement pour l'agence cette démarche s'avère d'autant plus importante qu'elle est confrontée à un élargissement de son territoire d'intervention. L'agence souhaitait montrer aussi qu'on ne peut plus vraiment ignorer cette recherche de cohérence avec le Jura Suisse. Cela signifie que l'agence doit pouvoir s'impliquer aussi à son échelle dans les rencontres thématiques qui sont proposées ou dans les groupes de travail territoriaux dont il est question. Trop souvent aujourd'hui dans les analyses l'autre côté de la frontière reste en zone blanche. L'agence est un outil de connaissance. **L'enjeu d'interconnaissance constitue certainement la première piste de coopération** pour l'agence au service d'un pôle métropolitain qui se structure aujourd'hui.

Thierry Brunet et Lucie Leclercq, co-secrétaires de la conférence transjurassienne

« Le fait que Pays de Montbéliard Agglomération devienne frontalier pourrait amener de nouvelles réponses. Le pôle métropolitain Nord Franche-Comté peut aussi être un échelon de coopération à mettre en œuvre. »

Interview filmée d'Alexandre Moine et Stéphane Berdat

Retrouvez en image, l'interview des deux intervenants sur notre site internet à l'adresse suivante :



Repères bibliographiques, webographie

Conférence transjurassienne

<http://www.conference-transjurassienne.org>

Diagnostic territorial de l'arc jurassien http://www.arcjurassien.ch/fileadmin/medias/Temporaire/20131209_Diagnostic_territorial.pdf

Atlas de l'Arc Jurassien

http://www.arcjurassien.ch/fileadmin/medias/pdf/atlasCTJ_web.pdf

Mission Opérationnelle Transfrontalière

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/>

Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien

<http://www.ostaj.org/>

Interreg France-Suisse

<http://www.interreg-francesuisse.org/>

Forum transfrontalier

<http://www.forum-transfrontalier.org/>